



## Approches de l'utopie : III. Une méthode ?

Publié le jeudi 19 décembre 2019, par [Henri Maler](#)  
(Première publication : 19 décembre 2019).

**Solidaire du genre utopique et cependant distinct de lui, présent dans ses formes narratives et/ou législatives, mais en excédant les frontières, c'est, comme on l'a vu, un type de rationalité, d'idées ou d'imaginaire que l'on peut prétendre déceler. Mais c'est aussi, voire surtout, un type de démarche que l'on peut tenter de mettre en évidence. Sous-jacente au discours justificatif, c'est une méthode qui serait à l'œuvre [1].**

### Sous la fiction, la simulation

Toute utopie, qu'elle s'en tienne à une forme législative ou qu'elle recourt à une forme narrative, repose sur des principes qui constituent son *code* : le code de la communauté, pour paraphraser le titre de Morelly et reprendre le titre suggestif de Dézamy [2]. Aussi peut-on parler d'un code social de l'utopie. Pour éprouver la cohérence de ce code, l'utopiste peut se borner à en tracer le *plan*, qui en exhibe les principes sous formes de règles. Mais quand il n'est pas réduit à son plan, le code de règles de fonctionnement peut présider à la construction d'une *maquette* détaillée. De là peuvent naître deux types de modèles utopiques, que recoupe en général la distinction des systèmes et des romans : le premier établit des normes, le second décrit des formes.

Dans les deux cas, le modèle utopique remplit une double fonction : c'est une construction qui procède d'une invention qui se propose à *l'exécution* ; c'est une simulation qui procède d'une projection qui se propose à *la discussion*. Comme l'architecture qui constitue son paradigme, l'utopie procède à un double travail : elle propose dans ses plans et ses maquettes, ses dessins et ses miniatures, un projet d'exécution et un objet de discussion. Le système utopique présente, par conséquent, deux versants : il est à la fois l'épure d'une pratique dont il trace les schémas et l'épreuve d'une théorie dont il simule les résultats. Dans la mesure où l'utopiste cherche dans un plan ou une maquette de la société idéale à éprouver la validité des principes qu'il a posé dans une représentation qui les incarnent, les modèles se présentent comme des simulations.

### De l'illusoire à l'opérateur

Quand il est pris dans sa plus grande extension, le concept de l'utopie comme genre (que l'on distingue ou non le genre littéraire et le genre philosophique) est souvent inutilisable. Non seulement le genre littéraire n'est pas dissociable des paradigmes philosophiques qui sous-tendent ses variétés et ses variations, mais l'utopie est l'exercice d'un mode de pensée ou d'une méthode, dont le résultat mérite d'être désigné comme simulation utopique. Plus précisément, le concept d'une simulation utopique, esquisse ou figuration du code social de l'utopie destinée à le mettre à l'épreuve, peut être construit à partir de multiples points de

départ, empruntés tantôt aux utopistes eux-mêmes tantôt à leurs commentateurs. Pour cela la méthode utopique doit être distinguée du genre utopique, auquel elle confère sa très relative unité.

André Lalande fut l'un des premiers à tenter de mettre en évidence cette méthode qu'il définit comme « *le procédé qui consiste à représenter un état de choses fictif comme réalisé d'une manière concrète, soit afin de juger des conséquences qu'il implique, soit, plus souvent, afin de montrer combien ces conséquences seraient avantageuses* » [3].

Raymond Ruyer reprend et prolonge les analyses et les références de Lalande, sur lesquelles il s'appuie explicitement [4]. En distinguant le genre utopique qu'il réproouve totalement et le mode utopique qu'il approuve partiellement, Ruyer s'efforce de définir le genre utopique (dont il s'efforce de tracer les frontières) par le mode utopique qu'il tente de caractériser en le confrontant à d'autres modes de pensée, en particulier des procédés ordinaires de l'invention scientifique. L'utopie, en ce sens, ne détourne pas nécessairement de la connaissance et de la réalité :

« Le mode utopique appartient par nature à l'ordre de la théorie et de la spéculation. Mais au lieu de chercher, comme la théorie proprement dite, la connaissance de ce qui est, il est *exercice ou jeu sur les possibles latéraux à la réalité*. L'intellect dans le mode utopique, se fait "pouvoir d'exercice concret" ; il s'amuse à essayer mentalement les possibles qu'il voit déborder le réel. Il est relatif au "comprendre" ; il dépend d'une première compréhension de réel, et il aide à son tour à une compréhension meilleure". Mais l'utopiste à la différence du savant triche avec les règles de son propre jeu. C'est cette tricherie avec ce qu'exige le mode utopique qui paradoxalement permet de cerner « les caractères généraux des utopies sociales ».

Du coup, Ruyer distingue approximativement deux modalités d'exercice du mode utopique : les simulations dictées par la recherche de la vérité et les simulations qui lui dérogent, ou si l'on veut les simulations et les simulacres. Aussi est-ce à bon droit qu'Alexandre Cioranescu, revenant sur les analyses de Lalande et de Ruyer, fait valoir que l'application à l'utopie littéraire des critères logiques dont la littérature ne peut que s'affranchir distord la compréhension de l'utopie [5]. Il est possible cependant d'éviter de réparer une injustice par une autre : l'exercice de la méthode utopique selon ses modalités littéraires invite à penser son usage selon les modalités rigoureuses d'une simulation opératoire, distincte du simulacre littéraire, mais aussi de la simulation expérimentale ou technique.

C'est cette simulation théorique que l'on peut découvrir dans les œuvres des utopistes eux-mêmes, à commencer par celle de Thomas More. La maquette et le récit utopiques se présentent comme le revers d'une critique. Si la critique permet de régresser jusqu'au fondement du désordre moral et de l'injustice sociale - l'existence de la propriété privée - la maquette utopique permet de simuler les conséquences de son abolition éventuelle : elle éprouve une hypothèse. Elle donne à voir ce qui se donne à penser. Le récit et la description débordent en permanence la simulation. Mais les principaux effets qui sont envisagés sont ceux qui résultent de façon prévisible ou envisageable de l'abolition de la propriété privée. Toutes choses sont supposées égales ou équivalentes par ailleurs. Autrement dit, la maquette utopique, dans ce cas, redistribue le donné par déplacement d'une seule de ses variables. On comprend alors que des fragments de l'ordre social existant fassent retour sous une forme nouvelle au sein même du modèle, mais affectés d'un changement de sens : ainsi en va-t-il, par exemple, du rôle de l'esclavage, maintenu dans la bienheureuse Utopie.

Comment désigner l'unité de la méthode utilisée et du modèle proposé ? Maurice De Gandillac

propose de concevoir l'œuvre de Thomas More comme une « *simulation anticipatrice* », que l'auteur rapproche de la « *simulation opératoire* » définie par Auguste Comte : une simulation dans la mesure où More « *ne dissimule aucune des conditions réelles qu'impliquent la vie même du régime communiste et sa progressive expansion* » et « *décrit les contraintes nécessaires, et conçoit un système cohérent destiné à fonctionner dans une situation neuve* » [6].

C'est au mode utopique que Ruyer attribue « *la véritable unité d'un genre qui paraît tellement multiforme que l'on hésite à lui attribuer une existence propre, justifiant une étude d'ensemble* » [7]. C'est le mode utopique qui permet de définir le genre : « *Ce n'est pas par leurs intentions, très variées ; ce n'est pas davantage par leur fabulation qu'il faut définir les utopies. il faut chercher ailleurs leur principe commun, leur essence. Cette essence, c'est l'emploi du procédé, du mode utopique* » [8]. Ruyer met en balance « *Les tares profondes de l'utopie sociale* » [9] et la « *Valeur positive de l'utopie* », en se fondant sur sa distinction du genre utopique et du mode utopique, les « *tares* » du premier étant partiellement compensées par « *les vertus positives de l'expérience mentale quand elle est sévèrement contrôlée et critiquée* » [10] que l'on peut reconnaître au second.

Mais, s'il est vrai qu'un concept englobant de l'utopie, saisie comme genre uniforme, est menacé de stérilité, on peut douter que le mode utopique lui-même soit véritablement unifié. En outre, à condition d'en contrôler sévèrement l'usage, le concept d'une genre utopique peut répondre à des définitions spécifiques de l'utopie qui s'efforcent de cerner les variétés du genre philosophique en articulant un modèle du récit utopique et les présupposés théoriques qui le fondent. Pourtant, la seule continuité repérable entre les formes classiques de l'utopie et les formes qu'elle revêt au 19<sup>ème</sup> siècle dans les œuvres de Saint-Simon, de Fourier et d'Owen reste celle d'une méthode utopique de simulation d'une transformation de la société. Et c'est cette méthode qui a pu être revendiquée après et malgré Marx, mais à condition qu'elle franchisse les frontières de l'abstraction.

## De l'abstrait au concret

Ce passage de l'abstrait au concret est partiellement effectuées dans les utopies que Marx récuse, ainsi que le relève, à sa façon, Martin Buber.

Ce dernier commence par distinguer, selon qu'ils résultent de la conversion de l'eschatologie prophétique (dans les socialismes dits utopiques) ou de l'eschatologie apocalyptique (dans le marxisme), deux formes de socialismes à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Puis il souligne l'ambivalence des premiers, en proposant de démêler ce que la critique marxienne confond : la « *fiction schématique* » qui « *naît d'une imagination quasi-abstraite* » et se laisse déduire « *d'une théorie de l'homme, de ses capacités et de ses besoins déduit un régime de société* », et la « *planification organique* » qui trouve « *son point de départ dans la réalité effective de la situation présente* », et qui, plus précisément, se fonde sur la détection des « *tendances encore cachées dans les profondeurs de la réalité, encore obscurcies par des tendances notoires et puissantes* ». Ainsi, Buber trace au sein même des systèmes réputés abstraits la ligne de démarcation, chère à Ernst Bloch, entre utopie abstraite et utopie concrète. Mais surtout, il suggère que l'exploration des possibles latéraux doit être sous-tendue par une détection des possibles contrariés [11].

L'exercice d'une simulation utopique, mais concrète, à laquelle se livre Simone Weil permet de préciser, puisqu'elle les esquisse, les règles d'une méthode critico-utopique [12]. Le recours à cette méthode tire son origine du climat d'avant-guerre : « *Nous vivons une époque privée d'avenir* » - sans espérance. L'oppression semble inéluctable. Le climat intellectuel que traduit l'essai de Simone Weil témoigne de l'urgence d'un recours à l'utopie, qui n'est jamais aussi

vive que lorsque s'accumulent toutes les raisons de désespérer : quand les fils entre le présent et l'avenir semblent rompus. Urgence morale, sans doute : de la résistance à la résignation. Urgence théorique, surtout : d'une relance de la réflexion. Car il s'agit de reprendre la critique théorique à partir du point où elle s'est tarie, et de rétablir les ponts où ils sont coupés.

Si tout retour de l'utopie naît, comme Engels l'avait pressenti, de l'expérience de la déception, l'objet de cette expérience est précisément ici la tentative marxiste de dépasser les utopies. Il s'agit de reprendre la critique théorique à partir du point où elle s'est tarie, et de rétablir les ponts où ils sont coupés. De là une « Critique du marxisme » à laquelle succède une « Analyse de l'oppression » qui débouche sur le constat, provisoire, d'une servitude de l'homme apparemment inéluctable.

À cette analyse, Simone Weil oppose un « Tableau théorique d'une société libre » qui sert de norme à l' « Esquisse de la vie sociale contemporaine » (Nous venons de citer les titres des quatre principales divisions de l'ouvrage). Bien que Simone Weil se défie des modèles positifs qui sont, à ses yeux, le propre des fictions utopiques et leur préfère la fonction régulatrice de l'idéal, l'idéal régulateur qu'elle propose est investi dans une figuration utopique (un « Tableau ») qui sert de norme de la critique de la réalité (son « Esquisse »). Tout tient, en dernière analyse à cette affirmation : « *On ne peut se diriger que vers un idéal* [13]. » La défiance à l'égard des modèles positifs, par conséquent, dans la mesure où elle s'accompagne de la revalorisation de l'idéal, permet ici de fonder sur celui-ci les normes d'un refus ; et ces modèles qui dépassent la réalité existante pour en effectuer la critique et qui se proposent comme objectif à atteindre par-delà cette réalité, sont, au bon sens du terme, utopiques. Comme peuvent l'être les modèles positifs eux-mêmes : aux raisons qui expliquent qu'ils puissent se réduire à des simulacres, il est possible d'opposer celles qui permettent de les concevoir comme des simulations.

## **Du simulacre à la simulation**

La simulation utopique, dans les formes classiques de l'utopie, remplit une double fonction d'écran et de filtre. Quand elle prend toutes libertés avec les exigences d'une critique rationnelle et concrète, la simulation ne dépasse guère le simulacre qui fait barrage à la critique qui devrait la fonder et au projet qu'elle tente de proposer. Cet écran est manifeste dans les systèmes dogmatiques, construits précipitamment dans le dos du mouvement réel. Mais cet écran est à peine moins opaque, nous le savons désormais, quand la substitution de la construction doctrinaire à la créativité historique est remplacée par le travestissement de la simulation en nécessité historique. Pourtant, qu'elle soit prise dans des fictions ou neutralisée par des prévisions, la simulation utopique n'en remplit pas moins des fonction de *filtre*. Celui-ci, quand il est pleinement reconnu, permet à la critique de se déployer dans deux directions : en direction de la réalité donnée dont elle fait apparaître les contradictions ; en direction de la réalité visée qui apparaît au-delà de l'horizon de la société existant : à l'horizon utopique de son dépassement. La simulation utopique remplit alors une double fonction de dénonciation et d'exploration.

Cette double fonction de l'utopie dépend, on l'a vu, de son concept du possible. Une utopie invitée à détecter la possibilité réelle qui se trouve en contradiction avec la réalité factuelle dépasse, au moins en pensée, l'horizon borné par l'accessible ; une utopie disruptive peut et doit être une utopie projective : une tentative d'aménager la place de ce qui n'a pas sa place dans l'ordre social existant. Tant qu'elle n'est qu'un simple exercice littéraire ou spéculatif, qui s'affranchit des contraintes logiques et historiques, mêlant les prétentions esthétiques et les visées pédagogiques, la simulation utopique n'est qu'un exercice compensatoire ou illusoire, dont les liens avec l'histoire s'établissent largement à son insu. Mais une simulation qui s'emploie à projeter des possibles latéraux à l'histoire parce qu'ils y sont partiellement inscrits

et tente de faire droit concrètement à ce que l'ordre existant récuse et refuse peut relever d'une exercice salutaire du Principe Espérance et devenir une méthode d'exploration de la lisière entre le possible et l'impossible. Une utopie projective peut s'installer au point où le possible et l'impossible se rencontrent et se séparent : en ce lieu qui n'est pas le non-lieu de l'impossibilité absolue ou de l'inaccessible, mais d'une impossibilité relative, apparemment indécidable, mais dont l'utopie entend pourtant décider, en confrontant la possibilité rationnelle et la possibilité réelle.

La simulation utopique est alors une méthode d'exploration des virtualités qui devance leur actualisation. S'en tiendrait-elle à celles que préfigure la réalité donnée, elle ne dépasserait guère la simple prospective avec laquelle on la confond trop souvent. S'en remettrait-elle à celles que transfigure son désir actuel, elle se confondrait avec l'imaginaire. Mais une simulation utopique peut être, au contraire, une méthode rationnelle qui remplit une double fonction d'exploration des lieux où l'histoire peut s'inventer et de prospection des lieux où elle peut s'accomplir. La dualité de ces fonctions est déjà perceptible dans les ébauches de simulation rationnelle proposée par l'utopie classique. L'utopie procède en effet d'un double usage de la raison, négatif et positif, critique et architectonique (pour parler comme Kant), critique et organique (pour parler comme Saint-Simon) : qui déconstruit la réalité donnée et reconstruit une réalité visée. Sous sa forme classique, la simulation utopique est régressive (jusqu'au fondement) et progressive (jusqu'au modèle). Elle dissout et elle résout. Elle intervient selon les deux registres de la révélation (critique) et de la simulation (dogmatique) : elle intervient comme révélateur des contradictions et simulacre de leur résolution. Aussi la simulation opératoire est-elle masquée par le simulacre ostentatoire. Et pour délivrer l'utopie de cette ambivalence, c'est encore vers Marx qu'il est possible de se tourner.

À suivre...

Voir en ligne : <https://www.henri-maler.fr/Approches-de-l-utopie-III-Une-methode.html>

---

## Notes

<https://www.henri-maler.fr/>

[1] À la différence des articles précédents (consacrés respectivement au genre utopique et au type utopique) qui ont été rédigés à partir de notes, celui-ci est extrait directement de l'ouvrage que j'ai consacré à Marx : *Convoiter l'impossible. L'utopie avec Marx, malgré Marx*, Albin Michel, 1995 ( p.315-321).

[2] Étienne-Gabriel Morelly, *Code de la nature*, Editions sociales, 1970 ; Théodore Dézamy, *Code de la communauté*, Paris, 1842.

[3] A. Lalande, "Les Utopies et la méthode utopique" (cours de 1917-1918), résumé par l'auteur in *Dictionnaire technique de la Philosophie*, p. 1180. Pour étayer sa démonstration, Lalande se réfère à Auguste Comte, Ernst Mach et Édouard Le Roy : Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, Œuvres d'Auguste Comte, tome III, Ed. Anthropos, 1968, 40ème leçon, et *Système de politique positive ou Traité de Sociologie*, Œuvres d'Auguste Comte, Ed. Anthropos, tome VII, pp. 285-286 ; Ernst Mach, *La connaissance et l'erreur*, Flammarion ; Édouard Le Roy *Revue de Métaphysique et de Morale T. 13, No. 2 (Mars 1905), pp. 193-223 1905 p. 212-213.*

[4] Raymond Ruyer, *L'utopie et les utopistes* (1950), Ed. Gérard Montfort, 1988, p. 11-12.

[5] Alexandre Cioranescu, *L'avenir du passé. Utopie et littérature*, Paris, 1972, pp.24-29 et 39-47, notamment.

[6] Maurice De Gandillac, "L'utopie de More comme simulation anticipatrice" in *Le discours*

*utopique*, 10-18, pp. 9-20.

[7] Raymond Ruyer, *L'utopie et les utopistes* (1950), Ed. Gérard Montfort, 1988, *op. cit.*, p. 24.

[8] *op.cit.*, p. 8.

[9] *op.cit.*, chap. V.

[10] *op.cit.*, p. 124.

[11] Martin Buber, *Utopie et socialisme*, Aubier, pp. 31-32.

[12] Simone Weil, *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, Idées, p. 10-11.

[13] *op.cit.*, p. 85